

**CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DE LA *ʿUMDAT AṬ-ṬABĪB*
D'ABULḤAYR AL-IŠBĪLĪ:
COMMENTAIRES À PROPOS DE QUELQUES ITEMS
ET PROPOSITIONS D'ÉLUCIDATION**

Jamal **BELLAKHDAR** *
Société Française d'Ethnopharmacologie

BIBLID [1133-8571] 17(2010) 9-38

Resumen: Partiendo del texto árabe de la *ʿUmdat aṭ-ṭabīb* de Abulḥayr al-Išbīlī (siglo XII) tal como lo han reconstituido y publicado en 2004 tres investigadores españoles a partir de los manuscritos existentes, nos proponemos en este breve estudio contribuir a la identificación de un cierto número de especies que figuran en este importante documento hasta hoy no dilucidadas. En total, en esta primera contribución, aportamos comentarios a propósito de 21 entradas de este tratado, para las que planteamos y argumentamos propuestas de identificación basándonos en el conocimiento de los saberes etnobotánicos de los pueblos árabes, tanto los que siguen en uso todavía hoy, como los que han desaparecido pero que se encuentran mencionados en diversas fuentes escritas antiguas.

Palabras clave: *ʿUmdat aṭ-ṭabīb*, Abulḥayr Al-Išbīlī, tratado de botánica hispanoárabe, Al-Andalus, Magreb, lexicología naturalista árabe, fitónimos hispanoárabes, plantas medicinales.

Abstract: By basing on the Arabic text of the *ʿUmdat aṭ-ṭabīb* of Abulḥayr Al-Išbīlī (XIIth century), such as it was reconstituted from existing manuscripts and edited in 2004 by three spanish researchers, we tried, in this small study, to identify some products appearing in this important manuscript and not clarified to this day. In all, in this first contribution, we publish our comments about 21 items of this treaty for which the propositions of clarification are advanced and argued by taking support on the sum of data which we gathered for several years on ethnobotanic knowledges

* Chercheur en ethnobotanique. E-mail: jambellakhdar@hotmail.com

of the arabic peoples, those who are even current today and those who disappeared but what we find mentioned in old written sources.

Key words: *Umdat at-tabīb*, Abulḥayr Al-Iṣḥāqī, Arab-hispanic treaty of botanic, Al-Andalus, Maghreb, arabic naturalist lexicology, arab-hispanic phytonymes, medicinal plants.

ملخص البحث: سنحاول في هذه الدراسة المقتضية الوقوف على بعض الأنواع النباتية الواردة في مخطوطات كتاب عمدة الطبيب، معتمدين على التحقيق الذي أنجزه ثلاثة باحثين إسباني سنة 2004؛ علما بأن هذه الأنواع النباتية التي سندرسها لم يقف عليها أي واحد لحد الآن. وعليه؛ فإننا سنتطرق في محاولتنا الأولى هذه إلى 21 نوعا نباتيا واردا في الكتاب، مرتكزين على البيانات التي جمعناها من مصادر المعرفة النباتية لدى الشعوب العربية، والتي لا تزال تحتفظ بأسماء بعض النباتات في حين اختفت لديها أسماء أخرى، وقفنا عليها في المصادر العربية القديمة

كلمات مفتاح: عمدة الطبيب، أبو الخير الإشبيلي، الأندلس، المغرب، المعجمية العربية النباتية، أسماء النباتات العربية-الإسبانية، الأعشاب الطبية.

Nous avons découvert l'existence de la *Umdat at-tabīb* en 1984 à travers les études de COLIN et d'ASIN PALACIOS parues respectivement en 1935 et 1943 (BELLAKHDAR, 1991). Cet important manuscrit fut publié à Séville dans la première moitié du XII^e siècle par un botaniste andalou dont l'identité resta inconnue jusqu'en 1990, date à laquelle AL-KHATTABI –dans la présentation du texte arabe typographiée qu'il publia en 1990– parvint à démontrer brillamment que l'auteur de ce traité ne pouvait être qu'Abulḥayr Al-Iṣḥāqī.

En 2004, un autre pas dans la connaissance de la *Umdat at-tabīb* fut accompli avec la publication en Espagne par BUSTAMANTE, CORRIENTE & TILMATINE d'une nouvelle édition du texte arabe, faisant la synthèse de tous les manuscrits disponibles, une édition beaucoup plus élaborée que la version d'Al-Khattabi grâce aux compétences multiples de son collectif éditorial dans le domaine des langues, de la civilisation arabo-hispanique et de l'histoire de la médecine arabe. Cette publication fut suivie en 2007 par un travail monumental de traduction en castillan de ce traité ainsi reconstitué et désormais disponible dans une traduction accessible aux chercheurs occidentaux. La parution d'un troisième volume, celui des index, actuellement sous presse, est prévue pour 2010. Un autre grand mérite du collectif universitaire espagnol c'est d'avoir réussi à rétablir dans leur vérité historique une très grande partie des phytonymes mentionnés par l'auteur de la *Umdat at-tabīb*, qu'ils fussent à l'origine en grec, latin, syriaque, romance, arabe, persan ou berbère.

Ces trois chercheurs nous ont ainsi fourni une base de travail extrêmement intéressante qui rend possible l'identification d'un certain nombre de simples

figurant dans cet important manuscrit et non élucidés à ce jour. Il est clair que la tâche restant à faire pour compléter la connaissance de la *ʿUmdat at-tabīb* ne peut être qu'une entreprise collective, impliquant si possible des chercheurs appartenant à toutes les zones géographiques d'où provenaient autrefois les espèces mentionnées et à différents domaines scientifiques (botanique, ethnobotanique, pharmacognosie, médecine, linguistique, histoire, etc.).

Ce présent article est une première contribution allant dans ce sens. Notre modeste participation à cet immense chantier à venir repose sur les connaissances que nous avons acquises, après plusieurs années d'investigation sur le terrain et dans les sources écrites anciennes, sur les savoirs ethnobotaniques des peuples arabes, ceux d'aujourd'hui, nouveaux ou ayant survécu à l'histoire, et ceux des temps révolus à jamais disparus.

Il faut dire qu'Abulḥayr Al-Iṣbīlī fait preuve d'une excellente connaissance des végétaux utilisés en son temps qu'ils soient à destination thérapeutique, alimentaire, horticole, magique ou qu'il s'agisse simplement de *curiosa*. Il a visiblement arpenté l'Espagne musulmane dans tous les sens et observé lui-même sur pied différentes espèces de la flore ibérique. Des produits de toutes provenances sont également décrits dans son traité sur la foi soit d'informateurs et de voyageurs lui ayant rapporté leurs observations, soit d'auteurs anciens. On y trouve notamment mentionnés quelques produits du Maghreb et de l'Afrique noire, mentions intéressantes qui permettent de se faire une idée du commerce international des simples à cette époque.

On comprend à travers divers détails de la *ʿUmdat at-tabīb* que son auteur devait être un agronome de métier, engagé peut-être au service de l'émir de Séville, Al-Muṭamid Ibn ʿAbbād, en tout cas qu'il avait des relations personnelles entretenues avec divers botanistes, médecins, commerçants et notables de son temps et de sa ville (GARCIA SANCHEZ, 1994 ; CARABAZA BRAVO, 2009).

Des chercheurs ont de plus émis l'hypothèse qu'Abulḥayr Al-Iṣbīlī aurait accompagné Al-Muṭamid Ibn ʿAbbād dans son exil quand celui-ci a été battu, déposé de son trône puis déporté par les Almoravides au Maroc (CARABAZA, 1990). Des descriptions très précises d'espèces végétales de Sebta, des Jbala (Ghomara), du Jbel Zerhoun, du Moyen Atlas et de la région d'Aghmat semblent aller dans ce sens. D'autres portant sur le Dra, le pays des Masmouda, la côte sud-atlantique et même Sijilmassa pourraient laisser supposer qu'il aurait un moment abandonné la cause de l'exilé puis circulé dans les régions sud du

Maroc. Pourtant – et c'est ce qui donne de la faiblesse à cette hypothèse – l'auteur de la *ʿUmdat at-tabīb* ne parle à aucun moment d'un éventuel voyage, volontaire ou forcé, qu'il aurait effectué de l'autre côté du détroit et ne se met généralement pas dans la posture de celui qui a observé les choses lui-même de visu quand il évoque les espèces marocaines, comme il le fait si bien pour divers végétaux d'Espagne. Il est vrai, comme le remarque justement BUSTAMANTE (dans un échange personnel de courrier), qu'Abulḥayr Al-Iṣbīlī affirme positivement, dans les § 557, 1081 et 4006 (le § 2089 étant équivoque), avoir vu lui-même, sur les lieux où ils croissent, trois produits de la côte africaine, en citant à deux reprises des localisations marocaines (région de Marrakech et Oued Msoun). Mais ces trois mentions, que nous avons du mal à interpréter, apparaissent néanmoins comme des anomalies ou des artefacts lorsqu'on étudie l'ensemble du texte.

On pourrait comprendre que, pour des raisons politiques, Abulḥayr Al-Iṣbīlī ait voulu cacher son appartenance à l'entourage de l'émir de Séville, une fois que celui-ci devint le captif des Almoravides, car la *ʿUmdat at-tabīb* a été, selon toute vraisemblance écrite à partir de 1105, c'est-à-dire à une époque où les Almoravides étaient encore au pouvoir (prise de Marrakech par les Almohades : 1154). Mais on ne voit pas ce qui aurait pu l'empêcher de dire, si tel avait été le cas, qu'il a effectivement visité le Maroc, et d'être un peu moins avare en renseignements sur ce pays lorsqu'il nous parle de certaines espèces qui en proviennent. Il aurait pu le faire, sans être obligé, pour autant, de préciser la circonstance dans laquelle il s'est trouvé dans ce pays.

En revanche, il est vraisemblable – et c'est là le point de vue que nous défendons – qu'il ait tenu ses informations sur les plantes du Maroc et sur les produits d'Afrique noire connus des Almoravides (qui, rappelons-le, se sont élancés à la conquête du Maroc en partant des rives du fleuve Sénégal), d'un proche du roi-poète Al-Mu'tamid Ben ʿAbbad qui aurait partagé, du moins un temps, l'exil de ce dernier, avant de reprendre sa liberté pour voyager dans le pays. Autre possibilité : les informations dont a disposé Abulḥayr Al-Iṣbīlī sur les produits du Maroc lui auraient été communiquées par un voyageur averti, peut-être un commerçant, qui avait l'habitude de faire des allers-retours dans ce pays. Les localités et régions marocaines mentionnées dans la *ʿUmdat at-tabīb* se trouvent en effet toutes sur la voie historique qui reliait le Nord du Maroc (Tanger et Sebta) à Marrakech et continuait de là vers Sijilmassa via le Dra (voir notre commentaire plus loin dans cet article).

C'est la qualité des informations orales et des sources écrites dont a disposé l'auteur, conjugué à son excellent sens de l'observation et à des préoccupations d'ordre plus botaniques, au sens large, que strictement phytothérapeutiques qui font de la 'Umdat at-tabīb un document historique tout à fait exceptionnel. A ce titre, nous sommes ravis d'apporter cette première contribution faite de commentaires et de propositions d'élucidation portant sur 20 items de la 'Umdat at-tabīb, signalés par leurs n° de référence dans le texte arabe édité par BUSTAMANTE, CORRIENTE & TILMATINE (2004). Nous tenons à remercier tout particulièrement ici Joaquin Bustamante qui nous a très amicalement fourni des copies des documents dont nous avons eu besoin pour mener à bien cette petite recherche.

423 – *anilī*

Ce mot (qu'on retrouve aussi au n° 1990) s'emploie aujourd'hui au Maroc, dans ses formes *anilī*, *illān* et *anillen* pour désigner le mil chandelle [*Pennisetum glaucum* (L.) R. Br. incluant *Pennisetum typhoides* (Burm.) Stapf & Hubb.].

Le mot n'est pas d'origine berbère, mais dérive du vernaculaire soninké *yille* (et *yilli*) qui s'applique chez les populations parlant ce dialecte africain, selon le contexte, au sorgho [*Sorghum bicolor* (L.) Moench] ou au mil chandelle [*Pennisetum glaucum* (L.) R. Br.].

La langue soninké (encore appelé sarakolé), une langue du sous-groupe mandé, est parlée aujourd'hui par plus d'un million de personnes au Mali, en Mauritanie, au Sénégal, en Gambie, au Burkina-Faso et en Guinée. Dans cette ethnie, chez laquelle le mil chandelle joue un rôle de premier plan dans l'alimentation, une expression est couramment employée pour parler de la bonne éducation des enfants : on dit « *yillen daroyé* » littéralement : « enseigner le respect du mil » c'est-à-dire "apprendre aux enfants à bien se tenir autour du plat collectif de mil" (CHASTANET, 1998).

Des pèlerins Tijani rencontrés à Fès en 1990, que nous avons questionné sur le sujet, nous ont affirmé qu'au Mali, chez les Sarakolé, ce vernaculaire s'applique aujourd'hui à toutes les céréales cultivées : mil, sorgho, riz et maïs. Quand on veut spécifier, hors contexte, qu'on veut bien parler du mil chandelle on dit *yilli mise* (*mise* = mince, petit).

Ibn Baṭṭūṭa, qui a visité le Soudan au XIVe siècle, mentionne dans son

récit de voyage les trois céréales africaines les plus répandues à son époque dans les villages où il est passé : l'*eneli*, le *fūnī* (fonio, *Digitaria exilis* Stapf., Poaceae) et le riz. C'est lui aussi qui précise que les esclaves employés à extraire le sel dans la mine de Taghâza, au Sahara, étaient nourris de dattes livrées de Sijilmassa et du Dra, d'*eneli* apporté du Pays des Noirs et de viande de chameau.

La *ʿUmdat at-tabīb* revient d'ailleurs sur cette céréale au n° 1372 : le *qamḥ as-sūdān* qu'elle y mentionne ne peut pas être le millet commun (*Panicum miliaceum* L.), quasiment inexistant en Afrique Noire ; il ne peut s'agir ici que du mil chandelle, du fonio ou du sorgho.

Il est intéressant de noter ici que l'Afrique subsaharienne a apporté sa contribution, elle aussi, au vocabulaire naturaliste berbère et arabe. Outre le soninké *anilī*, nous avons signalé dans une précédente étude (BELLAKHDAR, 1997) le cas de *mnīnah* pour *Lophira alata* Banks ex Gaertn. (Ochnacées), un vernaculaire emprunté au wolof, celui du songhaï *tarra* pour les rhizomes odorants des *Cyperus maculatus* Boeck et *C. articulatus* L. (Cypéracées) et celui du bambara *gurū* ou *gūr*, un mot employé par Al-Wazir Al-Ghassanī, Abderazaq Al-Jaza'irī et la *Tuḥfat al-aḥbāb* pour désigner la noix de kola (*Cola nitida* Vent., Sterculiacées).

512 – *uḥayriš*, *ḥurayšah*

Ce vernaculaire, appliqué par l'auteur de la *ʿUmdat at-tabīb* à ce qui semble être un lichen tinctorial d'Espagne, est à rapprocher du *ḥinnā qurayš*, un phytonyme que rapporte Ibn Al-Baytar (LECLERC, 1877-1883, n° 664, 721) également pour un lichen utilisé en Egypte comme colorant en cosmétique traditionnel. Nous n'excluons pas que le premier ait été au départ une corruption du second sur laquelle est venu se plaquer le sens de "rude", "âpre" –peut-être en raison de la sensation que le lichen laisse au toucher– un sens donnée a posteriori qui aurait légitimé le vernaculaire corrompu. Cette mécanique sémantique a déjà été décrite et nous l'avons souvent retrouvée au Maghreb dans d'autres situations similaires à celle-ci.

Le phytonyme *ḥannā qurayš* donné à ce lichen par les Egyptiens laisserait supposer que les Qurayš, une puissante tribu d'Arabie, l'utilisait comme produit de remplacement du henné. C'est là une proposition plausible car plusieurs lichens tinctoriaux peuvent servir à teindre en roux ou en brun orangé. C'est le

cas notamment de *Buellia subSORORIOIDES* S.R. Singh & D.D. Awasthi (Physciacées) qui est utilisé dans l'Himalaya indien pour l'ornementation rituelle des mains exactement comme on le fait dans le Monde musulman avec le henné. On se contente simplement de mouiller le lichen avec de la salive à même le sol puis d'appliquer l'extrait aqueux ainsi obtenu sur les parties à colorier. Tous ces lichens tinctoriaux contiennent effectivement des pigments : acide baecomycésique, acide norstictique, atranorine, etc.

On sait par ailleurs que les Bédouins de la Péninsule Arabique ont toujours eu une excellente connaissance des nombreux lichens qui poussent sur leur territoire et les utilisaient autrefois beaucoup dans l'alimentation (comme aliment de survie et comme condiment), dans les soins et dans la teinture. Les populations de l'Arabie Séoudite et des pays du Golfe sont aujourd'hui encore de gros utilisateurs de lichens dont ils font des condiments et qui sont désormais importés de l'Inde, du Pakistan, d'Argentine et du Brésil et non plus collectés localement.

558 – À propos d'une Apiacée comprise dans les *anjūdān*

Dans cet article, l'auteur de la 'Umdat at-ṭabīb décrit, de manière un peu confuse, deux variétés de férule à ase fétide en leur prêtant des vernaculaires qui s'appliquent en réalité à d'autres Apiacées.

La seconde des deux variétés décrites, dont les jeunes pousses seraient vendues en Egypte au nombre des herbes potagères ou condimentaires fraîches, nous semble être *Pituranthos tortuosus* (DC.) Benth. ex Asch. & Schweinf. [= *Deverra tortuosa* (Desf.) DC.]. En effet, les pointes de tiges, encore tendres et croquantes quand elles viennent de sortir de terre, ont été récoltées autrefois pour être consommées comme amuse-gueule, crues ou conservées dans de l'eau salée. BOULOS (1983) signale que cette habitude alimentaire s'est maintenue chez les nomades du Sinaï. Des enquêteurs israéliens l'ont décrite également pour les Arabes pasteurs du désert du Néguev (BAILEY & DANIN, 1981).

Au Maghreb, cette pratique existe aussi pour plusieurs autres tiges croquantes, souvent d'ailleurs pour de jeunes tiges d'Apiacées ou d'Astéracées, qu'on mange après avoir découpé et pelé leurs parties tendres : ainsi préparées, on les vend en petites bottes sous le nom de *guzayyez* ("les herbes à croquer").

C'est ce même *Pituranthos tortuosus*, à goût d'anis, qui est décrit comme consommé à Alexandrie (Egypte) dans la note marginale rajoutée par une main

anonyme sur l'un des manuscrits de la *Umdat at-tabīb* en marge de l'article *anaysūn* (n° 583) (voir note 6, page 89 de la traduction de BUSTAMANTE et al., 2007).

930 – *basbāqah*

Cette rubrique confirme que l'auteur de la *Umdat at-tabīb* a puisé aux sources les mieux informées chaque fois qu'il a eu à traiter de produits rares ou peu connus. Ici, en l'occurrence, sur la foi des informations transmises par Sulaymān, Ibn Samajūn, Ibn Al-Haytam et Abū Hātim, Abulḥayr Al-Iṣbīlī traite d'un produit qui n'était plus fabriqué à son époque que dans l'empire byzantin : il s'agit de la "pourpre bleu conchylienne" ou "pourpre hyacinthe", le *tekhelet* de la Bible (Exode, XXXVI, XXXVII, XXXXVIX) extrait d'un coquillage, *Hexaplex trunculus* L. (Muricinées). La teinture des textiles avec cette pourpre était faite le plus souvent dans le bain même, extemporanément. Pour obtenir la couleur sous forme de pigment utilisable hors des lieux de fabrication, comme peinture ou comme encre, on faisait absorber le suc tinctorial par de la "terre fossile" ou "terre de diatomées" (la *creta argentaria* de Pline) que l'on plongeait dans les cuves. Cette terre se colorait, à la sortie du bain, par exposition à la lumière. Elle était ensuite pressée en petits cubes et portait alors le nom de *purpurissimum*. Au moment de l'emploi, ce *purpurissimum* était délayé dans du blanc d'oeuf. Selon l'espèce de coquillage utilisé, la couleur variait du violet-rouge au violet-bleu. Si l'on désirait obtenir une couleur plus bleue, on faisait précéder la couche de *purpurissimum* d'une application d'azur minéral (azurite, encore appelée arménite, pierre d'Arménie ou azur de cuivre) ou de poudre de lapis-lazuli. À partir du X^e siècle, ce *purpurissimum* n'était plus utilisé qu'à Constantinople pour l'enluminure des icônes et pour la teinture des parchemins sur lesquels étaient consignés les édits des empereurs byzantins (CARDON, 2003). La description ici de ce *purpurissimum* byzantin par Abulḥayr Al-Iṣbīlī est donc une donnée suffisamment remarquable pour la souligner.

En revanche, les explications que nous donne l'auteur de la *Umdat at-tabīb* sur la variété indienne de l'*indikon* de Dioscoride (V, 107) traduisent les mêmes faiblesses que chez les auteurs gréco-romains qui les ont inspiré et montrent que le rapprochement entre cet *indikon* des Grecs et le *nīl* des Indiens (Indigo végétal indien, *Indigofera tinctoria* L., *I. coerulea* Roxb. et autres espèces) n'a pas été faite. Dioscoride tout comme Pline avaient visiblement des

lacunes quant à la connaissance de la matière colorante fabriquée à partir de l'indigotier : ils en faisaient soit de l'écume d'un roseau, soit de l'écume de mer concrétée sur un jonc de l'Inde. Dioscoride la range même au nombre des produits minéraux.

Reprenant plus ou moins ce dernier, la *ʿUmdat aṭ-ṭabīb* nous dit que l'indigo-pigment s'obtient en portant à ébullition, dans de l'eau, la terre sur laquelle pousse un roseau de l'Inde.

Cette confusion vient probablement du fait que les procédés traditionnels indien et persan de fabrication utilisent de la terre alcaline, de la chaux ou des cendres pour amener le bain d'extraction à un pH voisin de 9. De plus, la fécule d'indigo qui précipite au fond des cuves présente un aspect boueux qui ressemble à des grumeaux de terre, une fois séchée et effritée. N'ayant vu que le produit final ou ne le connaissant que par des récits de voyageurs déformés, les Anciens ont pu croire que sa nature était minérale. Enfin, une extrapolation à l'indigo végétal de la technique de fabrication du *purpurissimum* à l'aide de terre de diatomées a pu ajouter à la confusion.

Abulḥayr Al-Iṣbīlī a d'autant plus manqué de discernement à propos de la nature de cet *indikōn* des Grecs que les Arabes, dès le IX^e siècle, avaient introduit la culture de l'indigotier et sa technique d'extraction en Syrie, en Palestine, en Egypte, au Maghreb, en Sicile, à Malte et jusqu'en Al-Andalus. Les géographes arabes, notamment Al-Muqaddasi (né en 945, présumé mort en 980) signalait même la région de Zabid, au Yémen, comme centre important de teinture à l'indigo. De plus, dans un autre endroit de son traité (n° 5024, *wasmah*, *ʿizlim*), l'auteur de la *ʿUmdat aṭ-ṭabīb* consacre à l'indigo végétal toute une monographie et y décrit même de manière sommaire la technique d'extraction de la matière colorante (*naylaj*, un mot qui désigne aussi la matière colorante du pastel), technique qu'il a peut-être tout simplement copiée sur celle qu'on utilisait à son époque pour le pastel (*Isatis tinctoria* L., Brassicacées) et qui lui ressemble dans ses grands traits.

La qualité de pigment dite "bleu pers" ou "indigo noir", *kuḥlī* en arabe, d'un bleu marine très foncé, à propos de laquelle la *ʿUmdat aṭ-ṭabīb* fait une mention spéciale, était effectivement la plus recherchée par les teinturiers durant tout le Moyen Âge.

1402 – ḥabb an-nīl

Les Arabes donnent ce nom aux graines du *ʿajab*, le *Pharbitis nil* Choisy [= *Ipomoea hederacea* (L.) Jacq., Convolvulacées]. La *ʿUmdat at-ṭabīb* mentionne à nouveau cette plante au n° 3509 (*ʿajab*) et au n° 1643 sous le nom de *ḥabaq al-ʿujb*. C'est le *kālādānah* de la médecine indienne, le *bazr ed-dūd* des herboristes d'Alep, utilisé partout comme purgatif et vermifuge. On appelle encore ces graines *qartam hindī*. Comme le font remarquer BUSTAMANTE & al. (2007), ce n'est pas une plante originaire uniquement du continent américain contrairement à ce qu'on admet généralement. L'espèce existe à l'état spontané en Asie tropicale. La drogue est déjà décrite par Al-Bīrūnī, qui vécut au X-XIe siècle, et figure dans les anciens livres de médecine chinoise.

1630– ḥinnā

Les deux variétés de henné cultivé que nous décrit Abulḥayr Al-Iṣbīlī sont toutes les deux *Lawsonia inermis* L. (Lythracées). Dans les régions tempérées ou à hiver froid –comme c'est le cas à Cordoue, Séville et au Maghreb septentrional– la plante ne grandit pas beaucoup et ne fleurit pas systématiquement. En revanche, en climat subtropical ou tropical, surtout si elle reçoit suffisamment d'eau, l'espèce augmente rapidement de taille, pouvant même prendre l'apparence d'un véritable arbre. C'est le cas en Egypte, au Soudan, en Somalie, au Kenya, en Tanzanie et à Madagascar où le henné peut facilement atteindre sept mètres de hauteur. Al-Bakrī rapporte le compte-rendu d'une visite qui eut lieu au cours de la deuxième moitié du XIe siècle à Aoudaghost (située au sud-est de la Mauritanie actuelle), compte rendu dans lequel le voyageur raconte y avoir vu "beaucoup d'arbres à henné gros comme des oliviers". La culture du henné est effectivement pratiquée depuis longtemps dans le Dra et le Sous (le pays des Masmouda), ainsi que dans le Souf, le Touât, le bassin du Niger, au sein des périmètres irrigués des oasis, à condition que l'eau distribuée dans les plantations ne soit pas saumâtre. Dans ces conditions, si on l'abandonne à lui-même, l'arbrisseau peut s'élever facilement jusqu'à quatre mètres. Ce n'est toutefois pas le cas dans les exploitations, où l'on taille les pieds trois à quatre fois par an pour en collecter les feuilles et activer la repousse de jeunes rameaux.

Quant à la variété de l'espèce sylvestre que la *ʿUmdat at-ṭabīb* dénomme

ḥinnā majnūnah, *ḥinnā al-murūj* et *ḥinnā al-ruʿā*, il s'agit de *Lycopus europaeus* L. (Lamiacées) qui correspond tout à fait à l'habitat et aux caractères botaniques rapportés. Des feuilles de ce lycope, on tirait autrefois un suc qui servait à teindre en noir (BONNIER, 1934) et les Gitans européens s'en servaient encore au milieu du siècle dernier pour se teindre la peau et les cheveux, d'où son nom anglais de "gypsywort". Cette propriété tinctoriale de la plante est à rapprocher de l'usage rapporté par Abulḥayr Al-Iṣbīlī pour Al-Andalus : mélangées au henné, les feuilles servaient à teindre, rougir et fortifier les cheveux.

L'autre variété sylvestre, qu'Abulḥayr Al-Iṣbīlī décline en deux sous-variétés (une grande et une petite), est constituée par les deux espèces méditerranéennes du genre *Verbena* : *V. officinalis* L. et *Verbena supina* L. (Verbénacées). Ces deux espèces, que la *ʿUmdat at-ṭabīb* classe au nombre des hennés, n'ont pas de propriétés tinctoriales connues. Elles figurent dans cette rubrique tout simplement parce que l'article du *Lycopus europeus* et celui des *Verbena* se suivent dans la *Materia Medica* de Dioscoride (IV, 59 et 60) sous le nom de *peristereon* (*peristereon orthos* et *peristereon huptios*) et peut-être aussi parce que la verveine officinale était utilisée dans l'Antiquité pour tonifier les cheveux. Abulḥayr Al-Iṣbīlī a visiblement accolé dans cette rubrique des renseignements de source orale à d'autres renseignements provenant des écrits de ses prédécesseurs sans voir qu'il avait déjà traité ailleurs des deux *peristereon* de Dioscoride sous leurs noms traduits en arabe : *rijl al-ḥamām*, *bād diqulumbuh*, *šajar al-ḥamām* (n° 1598, 1626, 3654). Cet enchevêtrement brouillon d'informations vérifiées avec d'autres qui ne le sont pas est typique des travaux de compilation de cette époque qui mélangeaient très souvent des renseignements recueillis effectivement sur le terrain à d'autres provenant simplement de sources écrites. Des corruptions de sens peuvent ainsi s'établir, se transmettre de livre en livre et finir par être consacrées comme des vérités.

Le vernaculaire *ḥinnā majnūnah*, employé par *ʿUmdat at-ṭabīb* pour le lycope (étymologie : *lucos podos* = patte de loup), semble n'être lui-même que le résultat de ce type d'erreur. Il doit vraisemblablement s'agir d'une mauvaise interprétation du mot grec *chamaelycon* (Dioscoride IV, 60), "loup nain", dont la deuxième partie "lycon" (= loup) a été rendue en romance par "loca" (= fou) puis traduite en arabe par *majnūnah*. Dans leur note 2 au n° 1598, BUSTAMANTE & al. (2007) ont bien expliqué, à propos d'une autre espèce, le mécanisme de création de ce type d'erreur par glissement de sens. Nous retrouverons la construction phytonymique *ḥinnā majnūnah* au n° 5024 (sous *wasmah*) pour

une Astéracée tinctoriale qui est vraisemblablement une serratule (voir nos commentaires à ce sujet plus loin).

Quant au vernaculaire *aba yamūt* mentionné dans la *ʿUmdat at-tabīb* comme étant le nom que donnent à la fois les populations d'Al-Andalus et les Berbères à la verveine officinale (*Verbena officinalis* L.) et que l'on retrouve aujourd'hui au Maroc sous la forme *baymūt*, nous pensons qu'il résulte d'une corruption de l'expression grecque *haima Hermou* ("sang d'Hermès"), une expression codée appartenant au jargon des magiciens grecs et romains (les *prophetai*) et rapportée dans le pseudo-Dioscoride⁽¹⁾. Considérée comme la plante d'Aphrodite et attribuée à la planète Vénus, la verveine officinale était en effet très utilisée en magie dans l'Antiquité et jusqu'au Moyen Âge, notamment dans la confection de philtres (DUCOURTHIAL, 2003). C'est d'ailleurs dans cet usage que le vernaculaire romance *yarba dilūnah* ("herbe de la lune") trouve probablement son origine.

1803 – *ḥayuzran*

L'espèce indienne décrite ici est le rotang ou canne de Malaisie [*Calamus rotang* L. et espèces voisines : *C. ciliaris* Blume, *C. viminalis* Willd., *Daemonorops mollis* (Blanco) Merr., etc.], un palmier-liane de l'Asie du Sud-Est (Malaisie, Indonésie, Inde, Birmanie, Indochine). Espèce de la famille des Palmacées, grimpante et rampante à la fois, elle a une tige mince, flexible, d'épaisseur uniforme, s'élevant d'abord verticalement puis se développant horizontalement, parfois sur plus de 100 mètres, en se recourbant et en devenant rampante. Les feuilles sont pennées, alternes, disposées à intervalles réguliers, longues de 60 à 80 cm. et formées de segments linéaires épineux sur la face supérieure avec un pétiole fin armé lui-même d'épines qui font fonction d'organes d'ancrage. Les fleurs, monosexuées sur des pieds dioïques, sont réunies en inflorescences ramifiées, donnant une spathe souvent épineuse. Les fruits sont globuleux, de 15 mm. de diamètre, entièrement recouverts de squames brillantes et de couleur rouge-brun, contenant un noyau dur.

(1) Le Pseudo-Dioscoride est un ouvrage qui annote le recueil de Dioscoride et donne, pour certaines plantes, leurs synonymes gaulois. Il semble s'inspirer des écrits du botaniste grec Pamphilos (Ier siècle ap. J.-C.) et du Pseudo-Apulée (IVe siècle ap. J.-C.) et ne serait donc pas antérieur au Ve siècle ap. J.-C.

Les fruits et la sève sont consommés par les populations des régions où la plante est native. Les lianes du rotang, épluchées et préparées, constituent le rotin employé pour la fabrication de cannes diverses, de meubles, de ligatures et d'objets de vannerie.

Ce sont des espèces de ce genre, *Daemonorops draco* (Willd.) Blume et *D. propinquus* Becc., dont les fruits exsudent une résine rouge astringente, le sang-dragon de Malaisie (différent du sang-dragon historique de Socotora qui est fourni par une Liliacée, *Dracaena cinnabari* Balf.).

Les caractères de la plante et la méthode de collecte des tiges que nous décrit la 'Umdat at-tabīb colle parfaitement avec la nature de palmier-liane du rotang et s'éloignent, en revanche, de ceux du bambou.

En Algérie, aujourd'hui encore, les cannes de marche des personnes âgées sont appelées *ħizrana*, qu'elles soient faites de rotin, de bambou, de bois de chèvrefeuille ou de tout autre bois.

2094 – *rāziyānaj al-qurūd* ("fenouil de singes"), **3134** – *nuwayfi* ("le petit fenouil")

Abulħayr Al-Išbīlī nous décrit cette Apiacée comme une espèce de carotte sauvage de montagne (observée notamment par lui à Aljarafe, pour Al-Andalus) portant en berbère le nom de *amssaħsar* parce qu'elle annulerait l'action des sortilèges. Nous identifions cette Apiacée à *Daucus crinitus* Desf. (= *Daucus meifolius* Brot.), une espèce qui ressemble en effet au fenouil, avec une odeur anisée comme d'autres espèces voisines (par exemple *D. reboudii* Coss. d'Algérie et de Tunisie) et qui porte aujourd'hui au Maroc les noms de 'ūd *mserser*, *mserser* et *bū-zfūr*. Ses tiges, succulentes, parfumées et légèrement sucrées, sont machonnées par les bergers, sous le nom de *slilū* ou *ħuzayyez*, comme d'autres tiges d'Apiacées (fenouil, aneth des moissons, etc.) (BELLAKHDAR, 1997).

Sa racine, qui porte des marques circulaires de croissance –évoquant vaguement une colonne vertébrale, d'où le vernaculaire actuel *mserser* ("vertébré")– est très utilisée pour cette raison en magie au même titre que d'autres racines auxquelles on donne aussi le nom de *mserser* (*Polygonum maritimum* L., *P. equisetiforme* S.M., *P. aviculare* L., Polygonacées). Du fait de ce même emploi en magie, les Algériens lui donnent le nom de *fāsūħ* (lit.: "celui qui défait", sous entendu : les mauvais sorts) et de 'arq *sidī mess'ūd* ("racine de

Sidi Messaoud”) (TRABUT, 1935), Sidi Messaoud étant l’un des bons génies de la mythologie islamique.

2124– *rijl al-bazī* (“pied de faucon”)

La description très précise que nous donne Abulḥayr Al-Iṣbīlī (aux n° 2124 et 4580) de l’habitat et de la répartition de cette espèce (milieu pierreux, proximité de la mer, abondance dans la région de Sebta et de Tanger), nous laisse penser qu’il la tient d’un observateur averti qui l’a lui-même vue et examinée.

Il s’agit ici, sans aucun doute, de *Bupleurum balansae* Boiss. & Reut., une petite Apiacée à ombelles jaunes, effectivement présente dans cette région et cet habitat très particulier.

Cette endémique nord-africaine se rencontre ici ou là sur les coteaux rocailloux, les matorrals et les basses montagnes du Moyen Atlas, des Beni Snassen, du Maroc oriental, du littoral méditerranéen et du Rif, spécialement sur les dorsales calcaires ou dolomitiques. Nous avons pu l’observer en juin 2009 sur le Jbel Moussa et dans la région de Sebta exactement dans le type d’environnement qui est décrit dans la *‘Umdat at-ṭabīb*. On la trouve généralement poussant sur des amas de pierre, ou accrochée à la rocaille dans des fentes et de petites cavités retenant un peu de terre, au milieu des pieds fanés de l’année précédente.

Sur le plan phytosociologique, cette espèce se rattache à l’association *Saturejo graecae - Coridothymetum capitati*. Cette association, rare au Maroc, se localise sur les calcaires érodés de la région de Tétouan, notamment sur le Jbel Moussa, en ambiance thermo-méditerranéenne et en bioclimat subhumide. Elle constitue le stade ultime de dégradation des formations à chêne kermès constituant la *Rusco hypophylli - Quercetum cocciferae* BENABID 1984. Ses caractéristiques, qui sont les espèces ayant servi à la nommer, permettent de la rapprocher des matorrals du sud de l’Espagne se rattachant au *Saturejo Coridothymetum* RIVAS-GODAY & RIVAS-MARTINEZ 1967. Monoïque et hermaphrodite, c’est une espèce clairement entomophile. Ses fleurs attirent en effet les coléoptères, les diptères et les hyménoptères –notamment les mouches et les bousiers–, ce qui laisse supposer que ces insectes jouent un rôle dans leur pollinisation. Ce caractère biologique particulier, venant s’ajouter à la fréquence de la plante sur le littoral et à la couleur marron des rosettes desséchées restées

sur place, explique peut-être le vernaculaire local que rapporte la *‘Umdat aṭ-tabīb* pour la plante : *ḥarā an-nawāṭiyah* (litt. : “excréments de marins”). Mais notre enquête sur place auprès des populations n’a pas permis de retrouver ce phytonyme, qui semble avoir disparu.

Ce passage est l’un des nombreux éléments contenus dans la *‘Umdat aṭ-tabīb* qui confirment, comme nous l’avons dit précédemment, qu’Abulḥayr Al-Iṣbīlī a été très bien informé sur plusieurs produits du Maroc par une personne qui a fait le voyage au Maroc. Cet informateur pourrait être un membre de l’entourage du roi-poète Al-Muṭamid Ibn ‘Abbād l’ayant accompagné dans son exil au Maroc, du moins un certain temps. En lisant la *‘Umdat aṭ-tabīb*, on constate en effet que la plupart des espèces marocaines qui y sont décrites sont situées par l’auteur du livre dans des stations jalonnant un transect qui va du Nord au Sud du Maroc et qui pourraient être des étapes sur le chemin ayant conduit l’émir déchu vers le lieu de sa résidence forcée, d’abord à Qal‘at Ibn Tuwāla puis à Aghmat. Mais ce transect était aussi, à quelques petites variantes près, la voie ordinaire empruntée à l’époque par les convois commerciaux.

La piste principale qui menait à cette époque du Tangérois à Marrakech passait par les localités actuelles de Moulay Idriss du Zerhoun, Azrou, Zaouiat Ifrane (site probable de l’ancienne Qal‘at Ibn Tuwāla), Adekhsane (10 km au sud de Khénifra) et traversaient le Tadla avant de déboucher dans le Haouz. Une deuxième voie passait par Fez, Sefrou, le col Oum El-Jeniba (Chez les Aït Seghrouchen de Boulmane), Enjil des Aït Lahcene et arrivait sur la Moulouya en un lieu qui s’appellera plus tard Qasbat Ech-chorfa ou Qasbat al-Makhzen (aujourd’hui Ksabi, au nord-est de Midelt) : c’est elle qui a été suivie par les informateurs d’Al-Bakrī et par Ibn Baṭṭūta lors de leurs périples au Maroc au XIe et au XIVe siècle. Un tronçon Azrou - Timhadit - Tizi n’Taghzeft - Ksabi reliait ces deux principales routes. L’une et l’autre pouvaient donc éventuellement rejoindre Sijilmassa en bifurquant vers le Sud-Est à hauteur de Ksabi.

L’informateur d’Abulḥayr Al-Iṣbīlī aurait ainsi herborisé méthodiquement sur le chemin qui conduit des ports du détroit de Gibraltar à Aghmat. Outre le buplèvre que nous venons de voir, caractéristique des alentours de Sebta, la *‘Umdat aṭ-tabīb* décrit en effet à plusieurs reprises diverses autres plantes marocaines, communes dans certaines régions comme les Ghomara du Rif, le Jbel Zerhoun, les environs de la cité préalmoravide de Qal‘at Ibn Tuwāla (ou Qal‘at al-Mahdī) et Aghmat. D’Aghmat, cet informateur aurait ensuite continué

son voyage vers le Sud du Maroc, ce qui expliquerait qu'on trouve aussi dans la *ʿUmdat at-ṭabīb* des plantes et des produits du Haouz, de la côte sud atlantique, du Dra et même de Sijilmassa.

2168 – *raqʿah qaranfuliyyah* (“vulnérable à odeur de clou de girofle”)

La *ʿUmdat at-ṭabīb* décrit sous ce nom une espèce de petite taille croissant dans les monts de Ronda, à racelles noirâtres et à feuilles ressemblant à celle d'une autre plante appelée *rijl al-ḥamāmah* (“patte de pigeon”), ce qui laisse penser que ses feuilles sont tripartites.

La plante décrite ici est vraisemblablement une petite Rosacée des montagnes humides, la benoîte commune (*Geum urbanum* L.) et, accessoirement, la benoîte des ruisseaux (*Geum rivale* L.).

Ces benoîtes portent soit des feuilles caulinaires tripartites, soit des feuilles basales à foliole terminale trilobée, pouvant évoquer effectivement les unes et les autres des pattes de pigeon. Les deux espèces sont vivaces à l'aide d'un rhizome brun noirâtre filandreux qui exhale au frottement une odeur d'eugénol – le principe odorant du clou de girofle – et colore en brun orange. Le rhizome contient en effet un hétéroside, le géoside, qui libère par hydrolyse de l'eugénol.

Le rhizome de nos deux benoîtes était d'ailleurs utilisé en cuisine médiévale comme aromate en lieu et place de clou de girofle. Il trouvait également un emploi en liquoristerie pour parfumer et colorer les eaux de vie, la bière et les vins, notamment en Allemagne. Les feuilles jeunes étaient elles-mêmes ajoutées aux salades, comme condiment.

La plante avait autrefois une grande réputation en tant que vulnérable (blessures, plaies et contusions), médicament antidiarrhéique et remède des maux bucco-pharyngés, en raison de propriétés astringentes bien réelles.

La plante à laquelle la *ʿUmdat at-ṭabīb* compare notre espèce est ici, sans aucun doute, la potentille rampante (*Potentilla reptans* L., Rosacées) – qui porte dans plusieurs patois européens le nom de “patte de pigeon” – ou une autre potentille, ces espèces étant souvent désignées dans les parlers populaires par des phytonymes imagés du même type : “patte d'oie”, “pié d'oca”, “pied d'alouette”, “pie de gallina”, etc., en raison de la forme de leurs feuilles. Ces petites Rosacées ressemblent d'ailleurs à la benoîte de plusieurs points de vue (habitat, allure générale, fleurs, port, et même propriétés astringentes) ce qui justifie la comparaison que fait la *ʿUmdat at-ṭabīb* entre les deux genres. De

plus, dans les articles qui lui sont consacrés aux n° 928 et 2169, sous *buntāfilūn*, elle lui attribue comme synonyme *arjumūniyah*, un vernaculaire dont elle a fait précédemment (au n° 91) l'équivalent de *rijl al-ḥamāmah*.

Cette petite plante nous donne l'occasion de souligner ici l'importance qu'accordent les sociétés traditionnelles et les livres anciens aux caractères morphologiques et organoleptiques des espèces. Indiscutablement, la connaissance sensible (aspect, goût, odeur, palpation) fournit à ces systématiques anciennes et populaires un large registre d'attributs, de déterminants et de comparaisons évocatrices qui ne sont malheureusement pas toujours pris en compte dans les descriptions linnéennes, axées essentiellement sur des diagrammes floraux, des types foliaires ou d'autres critères anatomiques plus ou moins savants.

Il est remarquable de noter à ce sujet que les classifications populaires sont souvent en rapport étroit avec l'odeur ou la saveur des plantes considérées, et par conséquent avec leur composition.

Ainsi, dans ces systèmes anciens, des plantes appartenant en systématique linnéenne à plusieurs genres différents (et même parfois à des familles éloignées) peuvent se retrouver regroupées dans la même classe de plantes en raison de leur saveur, de leur odeur, de leur activité ou de tout cela à la fois. Dans les classifications des pasteurs et paysans berbères du Moyen Atlas (Maroc), par exemple, les genres *Calamintha*, *Origanum*, *Thymus*, *Satureja* et *Ziziphora* sont plutôt répartis dans le groupe des menthes, des thyms ou des pouliots selon leur note sensorielle dominante (menthol / carvone, thymol / carvacrol ou pulégone). Ce type de regroupements est observable également dans la 'Umdat at-tabīb en maintes rubriques. On peut donc considérer que les classifications populaires et anciennes procèdent à leur façon, quoique très empiriquement, d'une chimiotaxinomie des arômes.

Les systèmes taxinomiques traditionnels attachent aussi beaucoup d'importance aux plantules et se donnent les moyens de les distinguer car les plantes utiles dans l'alimentation sont souvent récoltées dans leur état de prime jeunesse. D'autres critères morphologiques disparaissant avec l'âge sont aussi identifiés ce que les botanistes modernes, exceptés peut-être les malherbologues, savent moins bien faire. Plus concrètement, on peut dire que connaître une plante, pour les sociétés traditionnelles, c'est avant tout apprendre à exploiter une ressource, d'où l'importance accordée à la reconnaissance sensorielle et à l'analyse immédiate.

De nos jours, les botanistes ont perdu l'habitude de goûter et de sentir les plantes au cours de leurs reconnaissances et cela se ressent dans les traités floristiques modernes de nos pays, y compris dans les flores pratiques (lesquelles parfois ne mentionnent même pas la couleur des fleurs), traités qui gagneraient pourtant à ce que les caractères organoleptiques des espèces soient également relevés, en tant qu'éléments significatifs de diagnose, comme le faisaient systématiquement les Anciens.

2529 - *kammūn mulūkī*

A propos de cette espèce, à laquelle Abulḥayr Al-Iṣbīlī attribue toute une série d'autres noms qui ont été parfois utilisés par ses prédécesseurs pour désigner soit les ajowans soit d'autres Apiacées, nous avons dans la *'Umdat aṭ-ṭabīb* une information intéressante : elle serait amenée en Al-Andalus du Maghreb, plus exactement de la Qal'at Ibn Tuwālā.

La Qal'at Ibn Tuwālā ou Qal'at al-Mahdī était la forteresse du Mahdī Ibn Tuwāla, située près des sources du fleuve Wansifen (l'Oum Er-Rbiā d'aujourd'hui). La forteresse a capitulé devant une armée almoravide au XI^e siècle, après sept années de siège, et fut alors incorporée au système militaire des nouveaux conquérants (PEYRON, 2002, 2003 ; IREMAM). Les ruines découvertes près de Zaouiat Oued Ifrane, village prospère situé entre Aïn Leuh et Mrirt et dominé par le plateau de Tisdelt, pourraient être les vestiges de cette ancienne cité. Le roi-poète de Séville, Al-Muṭamid Ibn 'Abbād, déposé puis exilé en 1091 au Maroc par les Almoravides, raconte, dans son recueil de poèmes, avoir été détenu quelque temps en captivité dans cette forteresse de bois avec pour seuls voisins des Juifs et des singes (COLIN, 1991). On sait qu'il sera ensuite assigné à résidence à Aghmat où il mourra en 1095 après s'être langui de son pays natal pendant cinq longues années.

Nous nous sommes rendu sur les lieux en mars et mai 2008 pour tenter d'identifier cette espèce marocaine qui fournit la drogue autrefois commercialisée en Al-Andalus. Nous y avons rencontré une Apiacée abondante dans toute la région de Mrirt, qui nous semble correspondre au *kammūn mulūkī* décrit par la *'Umdat aṭ-ṭabīb*. Il s'agit de *Ptychotis verticillata* Dub. [= *Carum ammoides* Benth. & Hook. = *Ammoides pusilla* (Brot.) Breistr.], l'ajowan du Maghreb, appelé *nanuḥa* ou *nunḥa* au Maroc. Avec les Beni Snassen, la région de Mrirt est l'une des contrées où cette plante est le plus ramassée pour être

vendue aux droguistes-herboristes du pays, notamment à Fès et à Oujda où on en fait un grand usage. Localement, elle est employée en lieu et place de l'ajowan d'Égypte (*Carum copticum* Benth. & Hook.) décrit dans tous les traités grecs et arabes de matière médicale.

2719 – *lakk*

Il est clair que l'auteur de la 'Umdat at-ṭabīb n'a qu'une idée vague de l'origine du produit que les Arabes dénomment *lakk* ou *lekk* et qu'il inclut dans ce nom, à la suite de ses prédécesseurs, diverses substances, notamment le kermès de chêne qui était utilisé à cette époque aussi bien pour la coloration en rouge des cuirs, des étoffes et des aliments que pour la préparation de la célèbre confection créée au IX^e siècle par le médecin Yahya Ibn Masawaih, le Mésué des occidentaux (777-857), une spécialité largement reprise ensuite dans tous les traités de médecine sous le nom de *al-qirmiz* (L'alkermès des apothicaires occidentaux).

Comme d'autres l'avaient fait avant lui, Abulḥayr Al-Iṣbīlī cite aussi, comme origines possibles de la laque, l'arbre dénommé *ḡubayrā'*, un mot qui désigne normalement le sorbier (*Sorbus domestica* L., Rosacées) et les cotoneasters (*Cotoneaster* spp., Rosacées) mais qui a été souvent étendu aux sumacs dont la 'Umdat at-ṭabīb distingue deux catégories : des espèces arabes (les *Rhus* méditerranéens, Anacardiacees) et des espèces indiennes (*Rhus chinensis* Mill. et *Anogeissus latifolia* Wall., cette dernière étant une Combrétacée). Le phytonyme *ḡubayrā'* a même été utilisé pour le *Commiphora kataf* (Forssk.) Engl. (Burséracées)⁽²⁾ de la Péninsule Arabique et de l'Afrique de l'Est, qui ressemble plus ou moins au sorbier par son allure générale et son écorce blanchâtre et qui produit une oléo-gomme rouge-brun (la myrrhe kataf ou bissabol) évoquant vaguement la laque⁽³⁾.

(2) Cette myrrhe kataf ou bissabol est également produite par *C. erythraea* Engl., *C. guidottii* Chiov. et *C. holtziana* Engl. Pour ajouter encore à la confusion, la 'Umdat at-ṭabīb mélange ici deux drogues différentes, la myrrhe kataf et le bois de sappan (*Caesalpinia sappan* L., Césalpiniacées) : voir à ce sujet BUSTAMANTE & al. (2007) qui proposent une explication à cette confusion. Pourtant le *Commiphora kataf* était bien connu des Arabes. La 'Umdat at-ṭabīb le cite d'ailleurs au n° 926, sous le nom *baka*, en citant Abulḥaršan et Al-Aṣmaṣī.

(3) De plus, Ibn Sīnā, qui disait de l'arbre à laque qu'il ressemble à celui de la myrrhe, a voulu assimiler la laque indienne au *kankamon* de Dioscoride (I, 23), le *cancamon* de Pline, ce qui

Les *ġubayrā*² dont il est question ici sont clairement des sumacs –aussi bien les sumacs méditerranéens (*Rhus coriaria* L., *Rhus pentaphylla* Desf. et surtout *Rhus tripartita* (Ucria) Grande) que les sumacs indiens (*R. chinensis* Mill. et *Anogeissus latifolia* Wall.)– dont les propriétés tannantes et colorantes des écorces, des feuilles, des bois et des racines sont connues depuis longtemps des populations. Cela apparaît clairement au n° 3593 où la *ʿUmdat at-tabīb* décrit l'espèce *tāzzaġt* (singulier de *tizġa*, le nom berbère au Maroc de *Rhus pentaphylla*) comme une variété de *ġubayrā*².

Les mots *likk* ou *lekk* étaient d'ailleurs couramment utilisés autrefois au Maghreb pour désigner la teinture rouge produite par les sumacs. Mármol, qui a voyagé au Maroc au XVIe siècle, écrit dans son récit que le Tanesita et le Lektawa (Dra actuel) produisent du « *lic* » qui sert à faire une teinture en rose pour la laine. Nous pensons qu'il s'agit là du *Rhus tripartita* qu'on rencontre couramment dans ces régions et qui est toujours utilisé localement pour teindre les textiles dans une gamme de couleurs allant du beige au roux en passant par le rose.

Abū Ḥanīfa Al-Dīnawarī, qui vécut au Xe siècle, a rapporté que les peaux et les cuirs teints en rouge à la gomme-laque portaient chez les Arabes le nom de *al-lukka*. L'écorce et la racine de *Rhus tripartita* donnent la même coloration aux cuirs, aux peaux et aux outres ; cet usage est attesté pour le Souf, le Sahara, la région de Tindouf, le Hoggar, la Tunisie, la Libye (LE FLOC'H, 1983, n° 249). De la similarité de l'usage est venue certainement l'extension du mot *lekk* aux sumacs utilisés pour produire ce même résultat tinctorial.

Pour la *ʿUmdat at-tabīb*, le *lekk* est un produit qui tombe du ciel sur les rameaux du *ġubayrā*² (dans lequel elle inclut, comme nous venons de le voir, les sumacs). L'auteur de ce traité, comme ses prédécesseurs, n'a visiblement pas compris que la laque était une sécrétion animale déposée sur certains arbres et que ces arbres-hôtes de l'insecte à laque (*Taccardia lacca* Kerr.) n'étaient pas des sumacs.

Nous sommes là vraisemblablement en présence d'une confusion survenue

est évidemment faux : le *kankamon* est plus vraisemblablement une myrrhe des rivages de la Mer Rouge, l'identification la plus plausible étant *Commiphora kataf*. Dans l'Antiquité, seul Scylax, qui fut le premier explorateur occidental à visiter l'Inde, envoyé par l'empereur perse Darius Ier vers l'an 515 av. J.-C., mentionne, dans son récit "Le périple", une substance colorante appelée *lakhos chromatinos* qui semble bien être la laque indienne. Mais cette information de valeur fut ignorée des auteurs gréco-romains qui sont venus après lui.

chez les Anciens à la suite d'un télescopage d'informations concernant différentes laques : la laque d'Inde (laque de cochenille, shellac & lac-dye), naturellement rouge, et la laque de Chine (ou laque du Japon). En effet, en Inde, en Birmanie et en Indonésie, certains sumacs locaux (*Rhus succedanea* L., *R. paniculata* Wall. ex Hook. f., *R. chinensis* Mill., etc.) produisent à la fois des laques à vernis et des colorants rouges. Ces laques à vernis sont souvent colorées artificiellement par incorporation de pigments rouges, jaunes ou noirs. Leurs galls et leurs écorces servent de plus au mordantage préalable des fibres pour les aider à fixer la teinture en cramoisi à la laque indienne. A propos de ces *Rhus* indiens, Al-Bīrūnī (HAKIM MOHAMMED SAĪD, 1973, p. 190), nous dit d'ailleurs que leur nom hindi, *tatrik*, est le synonyme de l'arabe *summaq*.

Aujourd'hui, en Inde, les vernaculaires *tatrik*, *tatrak*, *tatri*, qui s'appliquent essentiellement à *R. chinensis*, ont été étendus au *Rhus coriaria*, espèce méditerranéenne dont les fruits sont importés (CHOPRA & al., 1956).

Cette confusion entre laque indienne et laque de Chine semble se retrouver aussi chez García da Orta qui parle de la gomme *trec* (mot dans lequel on reconnaît l'hindi *tatrak*) et de la gomme *luc* comme étant une seule et même chose (GARCIA DA ORTA).

Abulḥayr Al-Iṣbīlī se trompe aussi quand il affirme que le kermès d'Arménie est récolté sur un arbre, tout comme pour la laque. Cette substance est produite en réalité par la cochenille d'Arménie et d'Azerbaïdjan (*Porphyrophora hameli* Brandt) vivant sous terre, sur les souches de certaines Poacées des steppes salées de cette région, notamment *Aeluropus littoralis* J.F. Brandt et *A. laevis* Steud.

Cet insecte colorant était pourtant connu à cette époque de quelques auteurs orientaux. Hamzah Al-Isfaḥānī (mort en 961) et, à sa suite, Al-Bīrūnī (973-1048) ont bien décrit cet insecte colorant d'Azerbaïdjan et de Darabgerd (actuellement Darab, en Iran). De son côté, l'historien Aḥmad Ibn Yaḥyā Al-Balāḍurī (mort en 892) dit de la ville d'Ardasat, proche de Dvin et situé à l'est du Jbel Agridag (Mont Ararat), qu'on la surnommait *Qaryat al-qirmiz* ("la ville du kermès"). Un autre historien du Xe siècle, Ibn Ḥawqal, raconte, quant à lui, que la ville de Dabil (aujourd'hui Dvin), ancienne capitale de l'Arménie, était le lieu où l'on tirait d'un insecte la belle couleur rouge appelé *qirmiz*. Enfin, la production de cette cochenille *qirmiz* est également signalée en Azerbaïdjan, dans la plaine au sud de Marand, par l'historien azéri du XIVe siècle, Hamdullah Gazvinī.

En réalité, le mot arabe *qirmiz*, qui a fini par désigner le kermès du chêne, a été emprunté au persan *kirmis* qui s'appliquait au départ à cette fameuse cochenille d'Arménie et d'Azerbaïdjan, un mot qui dérive lui-même d'une très ancienne racine indo-européenne, *kwrmi*, signifiant "ver", "larve". C'est d'ailleurs cette même racine qui a donné également le latin *vermis* (à l'origine des mots "vermeil" et "vermillon") et le français "carmin" et "cramoisi" (DOZY & ENGELMANN, 1869 ; CARDON, 1988).

L'identité de la laque a longtemps été obscurcie par ce type d'assimilations et d'extensions de sens. De fait, les premières descriptions que nous possédons de la véritable laque indienne et de ses usages, en dehors de la mention qu'en a fait Scylax (voir note ci-dessous), sont dues au voyageur portugais García da Orta (1563) et surtout à Abulfaḍl Ibn Mubārak (1551-1602) qui a été le vizir d'Akbar et l'auteur du *Ain-i-Akbari*, troisième volume de son oeuvre monumentale intitulée *Akbarnama*, l'histoire officielle du règne du grand sultan moghol.

En conclusion, il semble bien que la confusion entre les produits tinctoriaux fournis par les cochenilles de l'ancien monde et ceux fournis par les sumacs soit historique. Si l'on n'en croit ce que rapporte à ce sujet García Da Orta, hors des zones de production, la plupart des Indiens ignoraient eux-mêmes l'origine exacte de la laque indienne. Il est significatif de noter qu'Al-Bīrūnī lui-même, qui connaissait pourtant bien l'Inde et ses productions, ne savait rien de précis sur cette substance. Abulḥayr Al-Iṣḫānī est resté dans la même ligne que ses prédécesseurs. Il n'a apporté aucun éclairage supplémentaire sur la question enchevêtrée de la laque indienne.

3041 – *mann sāl*

La *ʿUmdat at-tabīb* nous explique que c'est *zayt as-sūdān* ("l'huile des Noirs"), un produit qui serait connu sur la côte nord-africaine. Quelque temps après la parution de la *ʿUmdat at-tabīb*, dans son *ṣarḥ asmāʾ al-ʿuqqār*, Maïmonide (1138-1204) fera de cette "huile des Noirs" un autre nom de l'huile d'arganier (*argan*).

De leur côté, BUSTAMANTE & al. (2003, 2007) ont supposé que *mann sāl* ne serait qu'une transcription erronée pour *murr sāl* (myrrhe liquide).

Nous pensons, quant à nous, qu'il faut maintenir la lecture *mann sāl* comme correcte et que ce phytonyme composé n'est rien d'autre que le *manan*

ou *mana* des Bambara, mot qui désigne chez eux l'huile de graines de *Lophira alata* Banks ex Gaertn. (Ochnacées) tout autant que l'arbre qui la produit. Cette huile de consistance semi-liquide (Mene Oil, False Shea Oil, Niam Fat, Huile de Méné) est utilisée au Soudan et au Sénégal comme matière grasse alimentaire et cosmétique. Elle est souvent opposée au Beurre de Karité (Shea oil) produite par un arbre africain des mêmes régions, *Butyrospermum parkii* Kotschy (Sapotacées), qui est parfois confondu dans la savane africaine avec *Lophira alata* dont il a la même allure générale (DALZIELL, 1955). Cette matière grasse extraite des graines du Karité, de consistance plus solide que la précédente, porte en haussa –qui est la langue commerciale de l'Afrique noire– le nom de *man ka'dai* (*ka'dai* = *Butyrospermum parkii*). A notre avis, le qualificatif *sā'il* (liquide) n'est ajouté ici que pour différencier ces deux huiles africaines dont les noms locaux présentaient quelque ressemblance.

Ibn Battuta, qui a visité le Soudan, a bien connu cette dernière matière grasse sahélienne dont il décrit l'usage pour l'alimentation, l'éclairage et la cosmétique. En revanche Maïmonide s'est trompé : ne connaissant pas bien les produits originaires d'Afrique Noire, il aurait pris cette "huile des Noirs" pour "l'huile d'argan", ce qui évidemment est faux car non seulement l'huile d'argan est ignorée des Noirs mais en plus elle est réputée être l'huile des Berbères.

3593 – *jawḍar*

Dans l'article *ḡubayrā'*, la 'Umdat at-ṭabīb mentionne cette écorce de racine, astringente et servant à tanner, comme abondante dans la région de Kairouan, le Zab algérien et la Berbérie.

Ibn Al-Baytar (LECLERC, 1877-1883, n° 539) décrit aussi le *jawḍar* et en fait comme une variété de *ḡubayrā'*.

Il s'agit d'un arbuste de la famille des Anacardiacées, *Rhus tripartita* (Ucria) Grande (= *R. oxyacantha* Schousb.), qui porte aujourd'hui au Maroc, en Tunisie, en Algérie et jusque chez les Touaregs des Ajjer le nom de *jjḍari* et dont l'écorce de racine est partout utilisée en thérapeutique traditionnelle comme remède astringent et, en artisanat, comme tan pour la préparation des cuirs et leur coloration (BELLAKHDAR, 1997). Nous avons vu précédemment (notre paragraphe sur la laque indienne) qu'Abulḥayr Al-Iṣbīlī, comme beaucoup d'autres auteurs andalous, faisait entrer les sumacs dans le groupe de *ḡubayrā'*, au même titre que le sorbier.

4722 – *šajarat umm ġaylān*

Ce vernaculaire, repris également aux n° 446, 4228, 4551, 4840, est donné par la *ʿUmdat aṭ-ṭabīb* comme synonyme de divers acacias à gomme. Pratiquement tous les traités de simples arabes l'ont mentionné à commencer par ceux du Machreq, d'Abū Ḥanīfa Al-Dīnawarī à Al-Bīrūnī, qui n'avaient qu'une mauvaise connaissance des produits du Maghreb. Dans ces ouvrages d'auteurs orientaux, ce nom est souvent associé aux acacias du désert arabe, de l'Égypte ou du Proche-Orient, notamment *A. arabica* (Lamk.) Willd., *A. seyal* Delile, *A. raddiana* Savi, *A. ehrenbergiana* Hayne (Mimosées), mais n'y désigne en tout cas pas *A. gummifera* Willd, un gommier endémique du sud-ouest marocain, qu'ils n'ont pas pu connaître car les productions de ce gommier ne faisaient alors l'objet que d'un emploi strictement local.

Quant à l'auteur de la *ʿUmdat aṭ-ṭabīb*, qui tient vraisemblablement ses renseignements sur les produits marocains d'une personne qui a peut-être séjourné à Aghmat, il a pu être informé de l'existence de l'*Acacia gummifera*, dont il existe de beaux peuplements dans le Nfis (où se trouve Aghmat), les Haha, le Sous et l'Anti-Atlas, et on ne peut donc exclure qu'il l'ait assimilé aux acacias orientaux. Nous pensons néanmoins qu'il aurait mentionné son nom berbère, *taddūt*, si cela avait été le cas, car les populations locales ne connaissent cette plante que sous ce seul nom. D'autre part, Abulḥayr Al-Iṣbīlī précise bien qu'il s'agit d'un produit arrivant sur la côte nord-africaine en provenance du désert où il est récolté sur un arbre de taille humaine. Cette précision de lieu permet de supposer qu'il pourrait s'agir de la gomme de l'*Acacia raddiana* qui était effectivement récoltée dans le Dra inférieur et dans la Feïja puis transportée vers Marrakech, le Sous et l'Oued Noun pour y être vendue aux négociants. Nous avons d'ailleurs constaté personnellement que ce petit trafic existait toujours en 1984. On peut également imaginer que l'auteur de la *ʿUmdat aṭ-ṭabīb* fait allusion à la gomme de Mauritanie et du Sénégal [*Acacia senegal* (L.) Willd. = *A. verec* Guill. & Perr.] que les caravanes transahariennes transportaient vers les mouillages de la côte marocaine pour les y écouler, et ce, quasiment jusqu'à la fin du XIXe siècle, avant que ce commerce ne soit capté directement par les compagnies coloniales installées sur les côtes du Sénégal et de Mauritanie. Nous savons que ce trafic de la gomme verec était déjà florissant à l'époque des Almoravides. Al-Bekri (XIe siècle), qui

reprend les propos de l'un de ses informateurs qui a eu l'occasion d'observer des acacias dans l'Azaouar, en allant de Tamedelt à Aoudaghost (sud-est de la Mauritanie actuelle), parle lui aussi d'*umm ġaylān* ; et dans la région d'Aoudaghost, qui appartenait aux Sanhaja (les Almoravides), cet informateur lui a dit qu'il a vu des arbres à gomme « dont le produit est envoyé en Al-Andalus, où il sert à lustrer les étoffes de soie ». Il s'agit ici clairement de l'*A. raddiana* du Sud marocain puis de l'*A. senegal* du Sud mauritanien.

4821 – *šaqqab*

Au sujet de cette espèce, la '*Umdat at-tabīb* se contente de citer brièvement Abū Ḥanīfa Al-Dīnawarī.

Sous *šaqqab*, *šaqqb*, *šiqqb*, Abū Ḥanīfa, qui est la source principale de tous les auteurs ayant mentionné cette espèce, nous apprend que c'est un arbre de montagne, ayant l'allure du grenadier, donnant plusieurs tiges, à feuilles semblables à celle du jujubier (*sidr*), à fruits semblables aux jujubes (*al-nabiq*) et contenant un noyau. Cet arbre prend de la hauteur sans être très large et fournit un bois de bonne qualité dont on fait des arcs. Abū Ḥanīfa ajoute : Murrah a rapporté que c'était l'un des meilleurs bois.

A cette espèce (*šaqab* et *šiqqb*), Al-Bīrūnī (HAKIM MOHAMMED SAĪD, 1973, p. 357) consacre un peu plus de place en reprenant ce qui a été dit par ses prédécesseurs et en ajoutant quelques détails pris chez d'autres auteurs dont il ne donne pas le nom : c'est un arbuste sauvage des montagnes du Yémen qui atteint la hauteur du *zullām* [*Monotheca buxifolia* (Falc.) A. DC., Sapotacées] ; ses tiges sont très longues et ne se rejoignent pas ; ses fleurs sont blanches et ne s'ouvrent pas complètement ; le fruit est petit, globuleux, noirâtre, de saveur sucrée quand il a été séché à sa maturité complète, insipide ou amère à l'état vert ; son bois, réputé pour sa dureté et son brillant, présente une très belle couleur rouge ou jaune quand il est poli et sert à faire des arbalètes, des arcs, des flèches, des tasses, des gobelets ou des jetons.

Trois espèces portent de nos jours au Yémen les vernaculaires *šaqab* et *šiqqb* : *Leucas alba* (Forssk.) Sebald (Lamiacées), *Otostegia fruticosa* (Forssk.) Briq. (Lamiacées) et *Premna resinosa* (Hochst.) Schau. (Verbénacées) (WOOD, 1997). La troisième d'entre elles, *Premna resinosa* (Hochst.) Schau. correspond bien à la description donnée par Abū Ḥanīfa Al-Dīnawarī et Al-Bīrūnī, tant du point de vue de son habitat et de ses caractères botaniques que du point de vue

de la valeur et des usages de son bois. En Afrique de l'Est, les bonnes qualités du bois, sa couleur jaune brun et sa bonne odeur le font servir dans la fabrication de petits objets et dans l'ameublement. En Somalie et en Éthiopie, le bois est aussi utilisé pour faire des fumigations aromatiques et les fruits sont comestibles (VERDCOURT, 1992).

5013 – A propos de la variété de rose (*ward*) naturellement blanche (*abyaḍ al-zahr bi-l-ṭabi'a*) du *bilād ṣaqālib* et de *arḍ al-majūs*

Cette "rose" blanche du Caucase (*bilād ṣaqālib*, "le Pays des esclaves") et du Nord de l'Iran (*arḍ al-majūs*, la contrée des mazdéens⁽⁴⁾) est vraisemblablement *Rhododendron caucasicum* Pall., *R. ponticum* L., *R. smirnowii* Trautv. ou *R. ungerii* Trautv. (Ericacées) dont il existe des variétés à fleurs blanches très parfumées.

La variété de "rose" à fleurs "noires" (*akḥal*), « semblable à la couleur des violettes », citée dans la même rubrique des *ward* (n° 5013), pourrait être un cultivar d'*Althaea rosea* L. à fleurs bleuviolet. Il n'existe pas en effet de rose bleue naturelle, les rosiers ne produisant pas la delphinidine, le pigment végétal qui colore les fleurs bleues (les actuelles roses bleues que l'on peut trouver ont été obtenues par génie génétique).

5014 – à propos de la variété *ṣawkī* de *ward al-ḥimār*

Selon la *ʿUmdat aṭ-ṭabīb*, cette variété de rose trémière (*ward al- ḥimār*) dite *ṣawkī* ("épineuse"), que l'on rencontre en Abyssinie et en Inde, est un arbre de taille telle qu'une personne peut s'abriter à son ombre. Ses fleurs sont de couleur rouge et de même taille que celles de la rose trémière. Abulḥayr Al-Īṣbīlī ajoute qu'il a personnellement vu dans le jardin royal de Séville un jeune arbre de cette espèce qui y a été acclimaté et dont la hauteur atteignait celle d'un homme.

Selon l'habitude des auteurs du Maghreb arabe, l'Abyssinie (*bilād al-ḥabaša*) désigne ici l'ensemble de l'Afrique noire subsaharienne et non

(4) Ce terme *al-majūs* (mages, mazdéens) est employé par les Arabes pour les Iraniens préislamiques, mais aussi pour les Scythes, les Normands, les Russes et les païens eurosibériens.

proprement la Corne de l'Afrique comme c'est le cas chez la plupart des auteurs du Machreq. Lorsqu'Abulḥayr Al-Iṣbīlī, au n° 1361 par exemple, à propos du poivre d'Éthiopie [*Xylopiya aethiopica* (Dun.) A. Rich., Annonacées], parle de *jawz ašširk*, la noix des polythéistes (litt. : "la noix des associationistes" ; c'est-à-dire ceux qui, dans leurs croyances, associent des idoles au Dieu unique), il fait allusion aux populations africaines païennes et non aux éthiopiens chrétiens, monothéistes et "gens du livre".

Ce taxon *šawkī* peut être identifié comme appartenant au genre *Bombax*, vraisemblablement *Bombax buonopozense* P. Beauv., pour l'espèce africaine, et *Bombax ceiba* L. (= *B. malabaricum* DC.) pour l'espèce indienne. Ces deux fromagers, classées aujourd'hui dans les Bombacacées, une famille très proche des Malvacées, ont un port d'arbre avec un tronc couvert d'aiguillons, bien visibles sur les jeunes pieds, disparaissant parfois chez les sujets adultes (mais demeurant sur les branches) et des fleurs rose foncé à rouge vif de même taille que celles de la rose trémière. Les deux arbres sont si beaux qu'ils ont toujours été utilisés dans leurs pays d'origine pour l'ornementation des places de villages.

Cet article montre bien l'intérêt porté par Abulḥayr Al-Iṣbīlī aux belles plantes susceptibles de servir à des fins ornementales. Les "roses" notamment, dans leurs diverses formes et variétés, l'intéressaient tout spécialement. Dans un travail précédent (BELLAKHDAR, 1997), nous avons déjà eu l'occasion de rapporter à *Lophira alata* Banks ex Gaertn. (Ochnacées) une espèce africaine qu'Abulḥayr Al-Iṣbīlī décrit sous le nom de *mnīnah* (n° 5013) comme étant une "rose" d'Afrique noire (*ward ḥabašī*), très connue des Almoravides. A notre connaissance, il est le seul auteur arabe à mentionner ce taxon. Plus haut, dans notre article, nous avons vu l'auteur de la '*Umdat at-ṭabīb* décrire une autre espèce de "rose" commune dans le Caucase et le Nord de la Turquie (*Rhododendron caucasicum* Pall., *R. ponticum* L., *R. smirnowii* Trautv. ou *R. ungerii* Trautv.) et, en bien d'autres passages, la '*Umdat at-ṭabīb* a accordé une place particulière aux belles fleurs, révélant ainsi chez son auteur des préoccupations d'horticulteur. Cette caractéristique distingue notre traité de l'ensemble des oeuvres botaniques produites en Al-Andalus et vient confirmer la thèse selon laquelle Abulḥayr Al-Iṣbīlī aurait été avant tout un talentueux agronome ayant peut-être été associé, à un moment donné, à la gestion des parcs de la ville de Séville, ce qui lui aurait permis de se faire une idée assez précise des espèces exotiques acclimatées en Al-Andalus par les Arabes.

5024 - *ḥinnā majnūnah, majnūn, ḥinnā jabaliyyah, barbāllah, yarbah dilūnah*

Cette plante, décrite par la *Umdat at-ṭabīb* comme une espèce tinctoriale d'Al-Andalus –et rangée pour cela avec les pastels et les indigotiers–, correspond à la *bettonike* de Dioscoride (IV, 2), à la *vettonica* de Pline (Histoire Naturelle, XXV, 84). La description qu'en donne Abulḥayr Al-Iṣḥbīlī a été empruntée à ces auteurs de l'Antiquité. Mais notre botaniste sévillan a amalgamé ici les caractères morphologiques de la *bettonike* de Dioscoride et les propriétés du lycope (*Lycopus europeus* L., Lamiacées) (voir nos commentaires plus haut) en décrivant notamment son usage dans le traitement de la loucherie et des fluxions oculaires (le “mal de lune”), une indication que Pline réservait au *peristereon*. Cette interversion, qui vient certainement d'un même usage tinctorial des deux plantes, explique peut-être pourquoi celles-ci partagent le même nom : *ḥinnā majnūnah*.

Pour Pline, cette plante fut découverte par les Vettons, un peuple d'Espagne. Elle fut ensuite connue des Gaulois qui lui donnèrent le nom de leurs inventeurs : *vettonica*. Selon Pline, cette plante est appelée *serratula* en Italie, *kestron* ou *psuchrotrophon* en Grèce (le nom de *psuchrotrophon* vient de ce qu'elle croît dans les lieux humides ; car en grec ancien *psukhros* = froid et *tropho* = nourriture, développement).

On en fait aujourd'hui des serratules (*Serratula tinctoria* L. ou espèces voisines, Astéracées) qui ont la propriété de teindre en jaune. La *Umdat* mentionne à nouveau la serratule sous le nom de *ḡawḍiyūluh* au n° 2441.

L'autre variété, à capitules épineux, qui porte elle aussi les noms de *ḥinnā jabaliyyah* et de *barbāliyyah*, qui tache les mains en noir et qui sert aussi à teindre les cheveux en mélange avec le henné, nous semble être une Jacée – *Centaurea jacea* L., *Centaurea montana* L. ou une autre espèce voisine (Astéracées)– qui reçoivent en France le nom de “barbeau” ou “tête de moineau” et qui ont été autrefois utilisées pour la teinture en jaune.

BIBLIOGRAPHIE

Al-Khattabi M.I., *Abul Khayr Al-Ichbīlī, Umdat at-ṭabīb fī ma'rifat an-nabat*, Ed. Al-Hilāl Al-ʿArabī, 1990, 2 tomes, 1024 p.

AAM, 17 (2010) 9-38

- Asín Palacios M., *Glosario de voces romances*, Institución 'Fernando El Católico', Universidad de Zaragoza, 1994, 421 p.
- Bailey C. & Danin A., "Bedouin plant utilization in Sinai and the Negev", *Economic Botany*, vol. 35, n° 2, avril 1981, pp. 145-162.
- Bellakhdar J., "Les sciences de la nature et la botanique médicale chez les Arabes", *Al-Biruniya, Rev. Mar. Pharm.*, Rabat, tome 7, n° 2, 1991, pp. 87-111.
- Bellakhdar J., *La pharmacopée marocaine traditionnelle*, Paris, Ibis Press, 1997, 764 p.
- Bonnier G., *Flore complète illustrée en couleurs de France, Suisse et Belgique*, Paris, Ed. Librairie Générale de l'enseignement, 1934.
- Boulos L., *Medicinal Plants of North Africa*, Michigan (USA), Ed. Reference Publications Inc., 1983, 286 p.
- Bustamante J., Corriente F. Tilmatine M., *Abulḥayr Al'īshbīlī (s.V/XI). Kitābu 'Umdati ṭṭabīb fī ma'rīfati nnabāti likulli labīb (Libro base del médico para el conocimiento de la botánica por todo experto)*, Madrid, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, texte arabe et traduction en castillan, II volumes, 857 p. +785 p., 2004-2007.
- Carabaza J.M., "Un agrónomo del siglo XI: Abū l-Jayr", in García Sánchez E. (ed.) *Ciencias de la naturaleza en Al-Andalus. Textos y estudios, I*, Granada, CSIC-EEA, 1990, pp. 223-240.
- Carabaza Bravo J.M., "Al-Išbīlī, Abū l-Jayr", in Jorge Lirola Delgado (ed), *Biblioteca de al-Andalus, Enciclopedia de la cultura andalusí, vol VI*, Almería, 2009, pp. 395-399.
- Cardon D., "Sang pour sang. Importance symbolique et usage médicinal des insectes tinctoriaux : kermès, cochenilles de Pologne et d'Arménie, laques", in *Savoirs* n° 1, juin 1988, pp. 134-147.
- Cardon D., *Le monde des teintures naturelles*, Paris, Ed. Belin, 2003, 586 p.
- Chastanet M., (dir.), 1998, *Plantes et paysages d'Afrique, une histoire à explorer*, Paris, Karthala/CRA, 1998, pp. 261-262.
- Chopra R.N., Nayar S.L., Chopra I.C., *Glossary of indian medicinal plants*, New Delhi, Council of scientific & industrial research, 1956, 330 p.
- Colin G.S., *La 'Umdat aṭ-ṭabīb du "Botaniste anonyme de Séville"*, Doc. dactylographié, 1935.
- Colin G.S., *Encyclopædia of Islam*, vol. 2, Leiden : Brill, 1991, p. 874.
- Dalziel J.M., *The useful plants of West tropical Africa*, publié par Crown

- Agents for Oversea Administration, London, 1955, 612 p.
- Dozy R. & Engelmann R., *Glossaire des mots espagnols et portugais dérivés de l'arabe*. Article *laca* : 296, Leyde, 1869.
- Ducourthial G., *Flore magique de l'Antiquité*, Paris, Ed. Belin, 2003, 656 p.
- García da Orta, *Colloques des simples et des drogues de l'Inde*, Arles (France), Actes Sud, 2004, 732 p.
- García Sánchez E., "El botánico anónimo sevillano y su relación con la escuela agronómica andalusí", in García Sánchez E. (ed.) *Ciencias de la naturaleza en Al-Andalus. Textos y estudios, III*, Granada, CSIC-EEA, 1994, pp. 193-210.
- Hakim Mohammed Saïd, *Al-Bīrūnī's book on pharmacy and materia medica*, Karachi, Hamdard National Foundation, 1973, 376 p. + 430 p.
- IREMAM, Fonds berbère Arsène Roux, Aix-en-Provence, fichier 79.1 'Fazaz'.
- Leclerc L., *Traité des simples par Ibn Al-Baytar, Al-jami' li-mufradat*, traduction parue dans les Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque Nationale, Paris, Imprimerie Nationale, 3 tomes, 1877-1883.
- Peyron M., "Qal'at al-Mahdi, forteresse des hérétiques barghawata dans le Moyen-Atlas marocain", *AWAL, Cahier d'études berbères*, n°25, 2002, pp. 105-110.
- Peyron M., "Qal'at al-Mahdi : a pre-almoravid fortress in the Moroccan Middle Atlas", *The Journal of North African Studies (JNAS)*, vol.8, n° 2, 2003, pp.115-123.
- Trabut L., *Noms indigènes des plantes d'Afrique du Nord*, Alger, Imprimerie 'La Typo-Litho' et Jules Carbonnel éditeur, 1935, 355 p.
- Verdcourt B., *Flora of tropical East Africa – Verbenaceae*, Published on behalf of The East African Governments by A.A. Balkema / Rotterdam / Brookfield, 1992, 155 p.
- Wood J.R.I., *A handbook of the Yemen flora*, U.K., Royal Botanic Garden, Kew, 1997, 434 p.